

Le plan de Jean Castex ne répond que partiellement aux difficultés de recrutement

« Castex dégage 1,4 milliard pour la formation », titre **Le Figaro**, pour lequel, le plan du Premier ministre, bien accueilli par les PME, ne répond qu'en partie aux difficultés de recrutement. Détaillant ces annonces, le quotidien note que le plan de Jean Castex répond à une des causes des tensions sur l'emploi qu'est le manque de compétences. « Les grandes entreprises s'organisent, créent des centres de formation, récupèrent des jeunes en difficulté, les forment elles-mêmes, et ça marche. [...] Mais les PME n'ont pas les moyens de faire la même chose. Il faut qu'elles s'y mettent à plusieurs et qu'on les subventionne pour cela. Donc Jean Castex a raison, il faut mutualiser les fonds », relève l'économiste Patrick Artus. La CPME s'est d'ailleurs félicitée de cette annonce, regrettant toutefois que « beaucoup de PME n'ont eu d'autre choix que de réduire leurs actions de formation dans une période où elle est la solution pour préserver l'employabilité des salariés ». Toutefois, le manque de compétences n'explique pas à lui seul les tensions sur l'emploi. Certaines entreprises peinent à embaucher moins en raison d'un manque de formation que de salaires jugés trop faibles. « Les PME et les chômeurs de longue durée au cœur du plan compétences », titre **Les Echos**, pour lequel l'exécutif met 1,4 milliard d'euros de plus sur la table pour financer des centaines de milliers de formations de plus, afin de voir les difficultés de recrutement s'apaiser. Le quotidien, point par point, détaille les annonces, notamment celle sur l'aide aux grosses PME. Elisabeth Borne, a, par exemple, annoncé des pistes de simplification du dispositif de reconversion collectif Transco pour l'aider à décoller. (**Le Figaro**, p.24, **Les Echos**, p.2)

« Le patronat satisfait, les syndicats prudents », titre **Les Echos**. La CPME y sa « grande victoire », Eric Chevée, ne cachant pas son enthousiasme hier. Le Medef, qui se réjouit que « plusieurs [de ses] propositions [...] aient été retenues », pointe, lui, sur le sujet, le côté plein du verre : l'extension aux plus de 30 ans de l'aide au contrat de professionnalisation va « dans le sens d'un retour efficace vers l'emploi ». Du côté des syndicats de salariés, la prudence est de mise. Yvan Ricordeau (CFDT), pointe des « annonces intéressantes tant pour la formation des demandeurs d'emploi que pour les salariés » mais, ajoute-t-il, « ce cadre nécessite d'être précisé pour être rendu opérationnel ». Michel Beaugas(FO) souligne aussi que « la formation ne suffit pas pour assurer un retour à l'emploi pérenne, il y a besoin d'un vrai accompagnement ». (**Les Echos**, p.2)